



FICHE D'INSCRIPTION TIREUR MINEUR

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :

NOM : PRENOM :
Présentation d'une pièce d'identité (obligatoire) : Oui Non
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
Lieu de naissance : Code postal :
ADRESSE :
VILLE : CODE POSTAL :
TELEPHONE Domicile Travail :
E-mail :

Avez-vous connu le tir par l'OMS : **OUI NON**

AUTORISATION de la personne exerçant l'autorité parentale sur le mineur concerné (**formule à recopier** : *Je soussigné (Nom – Prénom) (père – mère – tuteur) autorise (Nom – Prénom) à pratiquer les disciplines de tir sportif telles que précisées ci-dessous et à participer aux compétitions organisées sous l'égide de la Fédération française de Tir*)

.....
.....
.....
.....
J'autorise la pratique des disciplines suivantes (cocher la case de la discipline souhaitée):

Le tir à la carabine / au pistolet air comprimé à 10 mètres: Oui Non

Le tir à la carabine calibre .22lr à 50 mètres ():* Oui Non

(Encadrement par un tireur confirmé / diplômé du comité directeur de la S.T.B.B.*

En cas d'accident ou autres raisons d'urgence, la personne exerçant l'autorité parentale autorise le transport du mineur à l'hôpital de **FLEYRIAT** ou à la clinique **CONVERT**.

En fin de séance, l'enfant mineur est-il autorisé à quitter **SEUL** le stand : **OUI NON**

Tarif pour la saison sportive : **133 €** (comprenant : licence fédérale, cotisation club, assurance, prêt du matériel sportif pour la saison).

Nota : les consommables (munitions, recharges de gaz, etc.), les droits d'engagement pour les compétitions, ainsi que tous autres frais nécessités par des déplacements, restent à la charge exclusive du tireur. Les règlements par chèques se font à l'ordre de : Société de tir de la ville de Bourg en Bresse

Attestation : La personne exerçant l'autorité parentale et le mineur concerné, attestent la véracité des renseignements mentionnés ci-dessus et reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Société de Tir et des consignes de sécurité.

A : le :

Signature de la personne exerçant
l'autorité parentale
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'enfant mineur

Documents à fournir : - une photo d'identité (conforme au format carte d'identité)
- un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir